



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 janvier 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 janvier 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 janvier 2006

**Aménagement du parking rue de Bellune - lots 1 - 2 et 3-
Consultation par appel d'offres ouvert - Approbation des marchés**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2006

DELIBERATION D20060025

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'aménagement du parking rue de Bellune consiste en la création de 90 places de stationnement en bordure de l'Avenue de Paris.

Ce projet, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet d'études A 2 i – infra Jaguenaud, prévoit la préservation de l'ambiance « Jardins » du site par une conservation et mise en valeur des murs en pierre d'une part et de la végétation d'autre part. Un cheminement piétonnier, entre l'avenue de Paris et la rue de Bellune avec accès pour les personnes handicapées, ainsi qu'un balisage lumineux, ont également été retenus.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 23 janvier 2006 a procédé à la désignation des attributaires des marchés de travaux.

Il s'agit :

- ◆ pour le lot 1 "Démolition, construction de murs, terrassement, VRD" de l'entreprise EUROVIA, pour un montant de 372 718,57.€ HT, soit 445 771,41 € TTC, inscrit à l'acte d'engagement.
- ◆ pour le lot 2 " Eclairage public", de l'entreprise ETDE, pour un montant de 56 231,0 € HT, soit 67 252,28 € TTC, inscrit à l'acte d'engagement.
- ◆ pour le lot 3 "Espaces verts" ", de l'entreprise VIVATYS, pour un montant de 31 436,89 € HT, soit 37 598,52 € TTC, inscrit à l'acte d'engagement.

La dépense sera imputée au chapitre 830038241- Fonction 8241 –Article 2315.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le maire, ou l'adjoint délégué, à signer les marchés :
 - § pour le lot 1 avec EUROVIA, pour un montant de 445 771,41 € TTC
 - § pour le lot 2 avec ETDE, pour un montant de 67 252,28 € TTC
 - § pour le lot 3 avec VIVATYS, pour un montant de 37 598,52 € TTC

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)